

EDITO

Bonjour à toutes et tous,

Le mois de juin nous rappelle que l'été arrive et avec lui, tous les événements ludiques en plein air. Justement, il ne va pas en manquer Aux Haies !

Pour n'en citer que quelques uns : de la musique, du cinéma, la fête des voisins...

Avant les vacances scolaires, ce sera le moment de nous rassembler au cœur de notre village qui nous offre un cadre de vie privilégié, loin de l'agitation que connaissent les grandes villes.

Sans doute, vous aussi, vous appréciez cet environnement ; n'hésitez pas à venir nombreux à toutes ces manifestations qui nous permettent de nous enrichir de nos échanges.

Merci aux associations et aux bénévoles pour leur dynamisme, ils sont les poumons de notre village.

A très vite.

Jean-Claude DUPLAIN

AGENDA

JUIN

Vendredi 2 de 10h à 18h : Journée jeux avec le ludomobile à la salle des fêtes

Vendredi 2 : Fêtes des voisins

Dimanche 4 : Fête des mères

Mercredi 7 sur RV : Permanence gratuite INFO ENERGIE à Condrieu (bât Les Eclats face mairie) Tél. 04 37 48 25 90

Mercredi 7 de 14h à 16h : Permanence gratuite de l'architecte conseil du Parc du Pilat à Condrieu (Bât Les Eclats face à la mairie /chaque 1er mercredi du mois) Tél : 04.74.87.52.01

Vendredi 9 à 20h30 (19h pour le repas partagé) : Concert de l'Harmonie de l'Ozon proposé par l'Association Culturelle

Samedi 10 : Fête du foot de l'ASQV au Fautre (Trèves) suivi d'un repas dansant (réservation conseillée)

Lundi 12 : Pétanque concours officiel vétérans en triplette mixte (réservé aux licenciés > 55 ans)

Vendredi 16 à 17h : Histoire racontée en kamishibai à la bibliothèque par les élèves de CM (gratuit)

Dimanche 18 : Fête des pères

Vendredi 23 à 19h : Fête de la musique devant la mairie

Vendredi 23 à 18h30 : Formation sur le compostage et remise de composteur (sur inscription) au Fautre à Trèves

Lundi 26 : Pétanque concours officiel vétérans en doublette (réservé aux licenciés > 55 ans)

Mercredi 28 à la tombé de la nuit : Ciné été aux Haies avec le film « Alibi.com 2 » (dans la cour de l'école)

Vendredi 30 à 12h30 : Concert de restitution du projet Impuls avec les écoles dont Les Haies sur la scène de Cybèle à Vienne dans le cadre de Jazz à Vienne (gratuit)

Vendredi 30 à 17h : Kermesse du Sou des Ecoles suivie d'un repas (sur réservation jusqu'au 23/06)

JUILLET

Jeudi 6 : Caravan'Jazz à Trèves

Vendredi 7 de 16h30 à 19h : Dernière permanence de la bibliothèque avant les vacances d'été.

Vacances scolaires du vendredi 7/07 au lundi 4/09 au matin

ACTUALITES

Retrouvez les actualités du village :

1/ sur la page Facebook « Les Haies » :

<https://www.facebook.com/leshaies69420/>

2/ et sur l'appli illiwap

Lecture libre sur internet sans création de compte Facebook.



Rejoignez-nous sur
facebook



Mairie des HAIES

450, rue des Champs Blancs

69420 LES HAIES

Tél : 04.74.56.89.99

mail : mairie@leshaies.fr

Horaires d'ouverture de la mairie :

Le lundi de 13h30 à 17h

Le mardi de 8h30 à 12h

Le mercredi de 13h30 à 17h

Le vendredi de 16h30 à 19h (permanence du maire et des adjoints)

ENTRE VOISINS

SOYONS MALINS

RÈGLE N°1
RESPECT & TOLÉRANCE

CHOISIR
LE BON MOMENT
C'EST IMPORTANT

TOUS RESPONSABLES,
TOUS CONCERNÉS

Les travaux bruyants sont à effectuer :

• les jours ouvrables :

de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30

• les samedis

de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

• les dimanches et jours fériés

de 10h00 à 12h00

CHOISIR
LE COMPOSTAGE
ET PAS LE BRÛLAGE
des déchets verts !

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit.

Que faire de ses déchets verts ?

- les utiliser en paillage ou en compost
- les déposer en déchèterie

Brûler des déchets verts, surtout si ils sont humides, dégage des substances toxiques pour les êtres vivants et l'environnement.

NON = amende
RESPECT = 450 €

S'il s'agit de chantiers d'entreprises, réalisés sur le domaine public ou privé, en extérieur ou en intérieur, les travaux sont interdits :

- Avant 7h et après 20h en semaine
- Avant 8h et après 19h le samedi
- Dimanche et jours fériés

Pour nos amis **les chiens**, les propriétaires sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Un bon voisinage rend la vie plus agréable !

INFO MAIRIE

GOUTER A L'EHPAD DE CONDRIEU

Mercredi 7 juin, c'est la commune des Haies qui animera l'après-midi et proposera un goûter aux résidents de l'EHPAD. Une fois par an, la mairie des Haies organise un après-midi en musique à l'Ehpad (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) de Condrieu. Moment très attendu par les résidents, c'est Noel Gardier, chanteur et musicien qui animera l'après-midi. Un temps d'échange et de convivialité offert à nos séniors par la municipalité.



MERCI LES JARDINIERS !

Fin mai, les bénévoles de l'association Les Haies en Fleurs ont planté les massifs du village pour la palette estivale. Les habitants et amoureux de nature apprécieront ces massifs qui ne demandent qu'à s'étoffer pour nous offrir de belles couleurs. Merci à tous les bénévoles qui œuvrent de près ou de loin et qui ont à cœur d'embellir notre cadre de vie ! Planter, pailler, arroser, piocher, désherber...sont leurs actions quotidiennes et nous pouvons les féliciter.

EMPLOI

JOB D'ÉTÉ !



**VOUS AIMEZ LE CONTACT HUMAIN ?
VOUS SOUHAITEZ APPORTER VOTRE AIDE À DES
PERSONNES QUI EN ONT BESOIN ?**

**NOUS RECRUTONS
DES AIDES À DOMICILE *
POUR LA PÉRIODE ESTIVALE !**



Renseignements & candidatures :

 aiad@aiad-regioncondrieu.fr

 04 74 78 74 78

Débutants acceptés*
Vaccin contre la COVID-19 non obligatoire*

ETAT CIVIL



BONNE NOUVELLE !

DESORMAIS UN SERVICE POUR FAIRE SA CARTE IDENTITE ET PASSEPORT A **CONDRIEU ET AMPUIS** !

Les habitants des Haies, pourront demander une carte d'identité ou un passeport **à la mairie de Condrieu ou Ampuis où vient d'ouvrir un nouveau service Carte Identité et Passeport.**

Le dossier devra être rempli au préalable, sur internet, sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS).

→ Pour cela il faut créer un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisée et saisir son état civil et son adresse : <https://predemande-cni.ants.gouv.fr/>

→ Un numéro de pré-demande vous sera attribué. Il faudra le noter et le présenter lors de votre rendez-vous en mairie. Ce numéro permettra à l'agent de l'état civil de récupérer les données.

→ Prendre rendez-vous en mairie pour la prise d'empreinte et le dépôt du dossier (justificatif d'état civil et de nationalité, justificatif de domicile, photo d'identité, timbre fiscal et déclaration perte ou vol le cas échéant).

Lien pour prendre RDV . <https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr/>
ou en téléphonant à l'une des deux mairies.

CONSEIL NUMERIQUE POUR TOUS

Un accompagnement informatique et numérique gratuit.

Les habitants des communes des Haies, Trèves, Longes, Saint Romain en Gier et d'Echalas bénéficient des services gratuits d'un conseiller numérique France services. Ce service est ouvert aux personnes désireuses de mieux comprendre les enjeux du numérique et de la dématérialisation. Ce conseiller numérique basé à la médiathèque d'Echalas, vous propose des accompagnements « sur mesure » tels que :

Des cours d'informatique gratuits pour :

- Apprendre à prendre en main un ordinateur, une tablette ou un smartphone.
- Devenir autonome sur internet en toute sécurité.
- Apprendre à communiquer avec vos proches.
- Gérer votre sécurité informatique.
- Maîtriser votre e-réputation sur les réseaux.
- etc...



Envie d'apprendre l'informatique ?

Des questions sur le numérique ?

Contactez votre conseiller numérique !



Une aide gratuite lors de vos démarches administratives pour :

- Vous accompagner lors de vos démarches sur internet (même si vous n'avez pas d'accès à internet).
- Découvrir des moyens de connexion simple aux principaux sites de l'administration.
- Vous renseigner sur vos droits sociaux.

Quelle que soit votre demande ou votre niveau de compétences, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de Fabrice au 06 71 59 79 99 ou à l'adresse mail suivante : fabrice.deas@mairie-echalas.fr.

LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Introduit accidentellement en France en 2004, le frelon asiatique est une espèce invasive qui s'est rapidement répandue sur la quasi-totalité du territoire français.

En Auvergne-Rhône-Alpes, l'espèce a été observée pour la première fois en 2011 en Ardèche, dans l'Allier et en Isère, puis en 2015 dans le Rhône. Depuis, la progression du frelon asiatique se poursuit du fait de sa capacité à se reproduire rapidement.

Aujourd'hui son implantation est telle que l'éradication n'est plus d'actualité.

L'objectif est de contenir l'invasion à un niveau acceptable, afin de prévenir les conséquences d'une présence durable des frelons asiatiques sur l'économie (impact sur les ruches des apiculteurs), la biodiversité (prédation des insectes pollinisateurs) et la santé (quand le nid est situé à proximité des habitations).

Pour cela, une stratégie nationale de prévention, de surveillance et de lutte a été élaborée. En Auvergne-Rhône-Alpes ce dispositif est piloté par la Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire (FRGDS) et animé au niveau départemental par les GDS (Groupements de Défense Sanitaire).

Les actions menées visent principalement à repérer et détruire les nids, du printemps à l'automne, avant la sortie des fondatrices. En effet, un seul nid peut abriter 300 futures fondatrices, chacune pouvant construire un nouveau nid. Un nid non détruit est donc l'assurance de plusieurs nouveaux nids dans le voisinage l'année suivante.

QUE FAIT L'AGGLO ?

Vienne Condrieu Agglomération a signé une **convention avec les Groupements de Défense Sanitaire du Rhône et de l'Isère** afin de financer les interventions en lieu et place des propriétaires ou locataires.

SIGNALEMENT :

Il est donc essentiel de signaler toute présence d'individus ou d'un nid de frelons asiatiques sur la plate-forme : www.frelonsasiatiques.fr

Si possible, il est conseillé de joindre une photo du nid.

Une fois le signalement effectué, le groupement interviendra et **vous n'aurez rien à payer.**

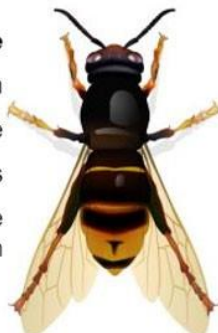
ATTENTION en cas de détection d'un nid, ne pas approcher de trop près (moins de 5m) et ne pas chercher à le détruire vous même car les frelons se sentant en danger peuvent attaquer !

Plus d'info :

<https://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr/valoriser-et-preserver/biodiversite/la-lutte-contre-les-especes-invasives/le-frelon-asiatique>

Frelon asiatique

- de 30 mm
- thorax brun foncé
- pattes jaunes
- une bande jaune sur l'abdomen



Frelon européen

- jusqu'à 40 mm
- thorax brun rougeâtre
- pattes brun rougeâtre
- abdomen jaune



MOUSTIQUE TIGRE : SE PROTEGER ET AGIR CHEZ SOI

Le saviez-vous ? Actif d'avril à novembre, le moustique tigre n'évolue que dans un rayon de 150 mètres autour de lui. Si vous en avez chez vous, ils sont probablement nés chez vous !

PREVENTION

Il revient donc à chacun d'agir, en modifiant son comportement. Pour cela, voici quelques repères pour mettre en place des gestes simples et efficaces contre le moustique tigre :

Chez vous, dès les printemps, évitez toute situation favorisant la reproduction du moustique !

Après la pluie :

- Videz les contenants où l'eau peut s'accumuler.
- Assurez-vous du bon écoulement des eaux de pluie.
- Couvrez les réserves d'eau pluviale.

Avant une absence :

- Rangez ou couvrez tous les récipients où l'eau peut s'accumuler : du bouchon en plastique à l'arrosoir, en passant par les jouets d'enfants.
- Vérifiez le bon fonctionnement de votre piscine.

Rappelez-vous de : Pas d'eau, pas d'éclosion d'œufs, pas de moustique !

RISQUES

Le moustique tigre qui pique principalement le jour est également un vecteur potentiel de maladies comme le Zika, la Dengue et le Chikungunya.

Le risque de circulation de ces maladies est présent à la suite de l'introduction du virus par un voyageur malade : le moustique se contamine en le piquant et devient ainsi capable de transmettre la maladie dans le proche voisinage en piquant des personnes saines.

Plus d'info :

<https://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr/valoriser-et-preserver/biodiversite/la-lutte-contre-les-especes-invasives/le-moustique-tigre>

J'ÉLIMINE LES EAUX STAGNANTES

JE CHANGE L'EAU 2 FOIS PAR SEMAINE ET VIDE LES COUPELLES

JE COUVRE LES BIDONS D'EAU ET LES BASSINS

JE NETTOIE LES GOUTTIÈRES

JE NE LAISSE PAS STAGNER L'EAU DE PLUIE

COUPEZ L'EAU aux moustiques tigres !

Dengue, chikungunya, zika PROTÉGEONS-NOUS !

Chaque femelle moustique tigre pond environ 200 œufs, même dans de petites quantités d'eau. C'est là qu'il faut agir... PARTOUT, SUPPRIMEZ LES EAUX STAGNANTES !

(très petit !)

0 5 mm

REUNION DE FORMATION ET D'INFORMATION SUR LE COMPOSTAGE

**Vendredi 23 juin 2023 à 18h30,
à l'Espace Pierre Bret au Fautre à TREVES**

Vienne Condrieu Agglomération organise une session de formation durant laquelle toutes les informations concernant les différents modes de compostage (individuel et collectif) vous seront présentées.

À l'issue de ce temps d'échange, une **distribution gratuite** de composteurs individuels sera organisée auprès des habitants **préalablement inscrits** (référence [Compostys® 400 L](#)).

Si vous habitez en appartement avec ou sans jardin, un stand d'information, animé par le maître-composteur de l'Agglo, vous apportera les conseils et astuces pour vous lancer dans le compostage.

Fin mai ou début juin, vous avez reçu un courrier explicatif de l'Agglo qui est adressé à tous les habitants.

Si vous souhaitez un composteur gratuit, il suffit de vous inscrire sur le site internet de Vienne Condrieu Agglomération (rubrique Mes démarches > Déchets) ou de renvoyer le formulaire en bas du courrier d'inscription avant la date limite.

C'EST GRATUIT !



Cette année, c'est décidé, je réduis mes déchets !

résolution n° 5

*J'utilise mes végétaux
en paillage dans
mon jardin.*



QUE DEVIENNENT NOS ORDURES MÉNAGÈRES ?

Aujourd'hui, sur l'Agglo, un habitant produit près de **240 kg d'ordures ménagères par an**.

Les ordures ménagères (OM) correspondent aux déchets que les usagers jettent dans les bacs gris (individuels ou collectifs) ou dans les conteneurs enterrés dédiés aux ordures ménagères (à Vienne et au Plan des Aures à Pont-Évêque). Dans les ordures ménagères, nous devrions trouver seulement des déchets qui ne peuvent pas être recyclés ou valorisés (les débris de vaisselle, les plastiques non emballages, les produits d'hygiène - essuie-tout, serviette hygiénique...).

Pourtant, on trouve encore des emballages, du verre, des papiers, des cartons, du textile... dans les bacs gris d'ordures ménagères. Triés selon les consignes de tri actuelles, ils pourraient être recyclés. De plus, nous pouvons agir pour **réduire la quantité d'ordures ménagères**, par exemple en réduisant le gaspillage alimentaire, en achetant en vrac, en pratiquant le compostage, en privilégiant le réemploi...

COUT D'ELIMINATION DES ORDURES MÉNAGÈRES :

Le coût de traitement des OM en usine de valorisation énergétique ou en stockage est en forte augmentation ces dernières années. Ceci est lié, d'une part, au contexte économique global et d'autre part, à la forte augmentation de la « taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) » payée pour chaque tonne mise en incinération ou en stockage.

Trier pour recycler et/ou réduire nos productions de déchets à la source sont autant de déchets en moins incinérés ou enfouis. C'est bon pour notre environnement mais cela permettra aussi de contenir l'augmentation du coût de traitement des ordures ménagères.

Pour connaître ou se remémorer les consignes de tri sur le territoire :

[Je trie mes déchets \(vienne-condrieu-agglomeration.fr\)](http://Je trie mes déchets (vienne-condrieu-agglomeration.fr))

DANS MON BAC À ORDURES MÉNAGÈRES



JE METS UNIQUEMENT
MES ORDURES MÉNAGÈRES
EN SACS FERMÉS



JE NE METS PAS

✘ Recyclables



✘ Verre



✘ Cartons



✘ Végétaux



✘ Déchets toxiques
et dangereux



✘ Déchets électriques
et électroniques



✘ Gravats



INFO VIENNE CONDRIEU AGGLOMERATION

LE TRANSPORT A LA DEMANDE PREND UN COUP DE JEUNE ET DEVIENT LA NAVETTE L'va

Pour le prix d'un ticket de bus soit 1,20 €, profitez de la navette L'va.

La Navette L'va est un vrai complément aux lignes régulières (les transports scolaires peuvent être empruntés par les habitants dans la limite des places disponibles), elle vous connecte toute l'année et facilement aux lignes de bus, à différents points d'intérêts (zones d'activités, zones de commerces, marchés, pôles médicaux) et aux gares du territoire.

Les scolaires et étudiants peuvent utiliser la navette pendant les vacances scolaires.

Découvrez ici les destinations possibles grâce à la nouvelle Navette L'va :

<https://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr/.../navette.../>

TRAJETS DESSERVIS POUR NOTRE COMMUNE :

- Etablissements de santé : clinique Trénel, hôpital de Condrieu
- Zone Industrielle de Loire-sur-Rhône / Saint-Romain-en-Gal
- Commerces et marchés : centre-ville de Vienne, marché de Vienne (samedi), marché de Condrieu (vendredi)
- Gare de Vienne

Navette L'va
adaptée à mon quotidien



POUR RESERVER VOS TRAJETS :

→ Sur internet : lvabus.com

→ Par email à lvassurdemande@ratpdev.com

→ Par téléphone au 0810 414 909 (0.05 € / appel + prix de l'appel)

du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 18h

La réservation obligatoire se fait au plus tard à 17h la veille du trajet à effectuer (vendredi soir pour le lundi suivant).

Plus d'info : <https://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr/nos-services-au-quotidien/deplacements/transport-en-commun/navette-lva/>

RIVE DROITE RHONE



Condrieu, Tupin et Semons, Ampuis, les Haies, Ampuis, St-Cyr sur le Rhône, Ste-Colombe, St-Romain en Gal

LES COMMERCES			
Du lundi au samedi	Du lundi au samedi	Vendredi	Samedi
Horaires de montée et descente			
Centre-ville de Vienne (Jeu de Paume)	Centre-ville de Vienne (Gare)	Marché de Condrieu	Marché de Vienne
10:45	07:15	09:00	07:15
13:45	08:45	11:15	08:45
14:45	13:15		09:30
16:00	17:45		12:00
	18:45		13:15

LES GARES
Du lundi au samedi
Horaires de montée et descente
Gare de Vienne
07:15
08:45
13:15
17:45
18:45

LES ZONES D'ACTIVITE
Du lundi au vendredi
Horaires de montée et descente
ZI Loire - St Romain
07:32
09:02
13:00
17:28
18:28

LES POLES MEDICAUX	
Du lundi au samedi	
Horaires de montée et descente	
Clinique Trénel	Hôpital de Condrieu
08:35	09:10
10:36	11:10
12:06	13:10
13:36	15:40
15:06	17:00
18:00	

DOM'ÉCOLE

2023-2024

LE TRANSPORT SCOLAIRE

DE VIENNE CONDRIEU AGGLOMÉRATION



**L'inscription au transport scolaire gratuit DOM'ÉCOLE
doit être renouvelée chaque année.**

**INSCRIVEZ-VOUS
EN LIGNE
DU 2 JUIN
AU 18 JUILLET 2023**



RENSEIGNEMENTS

Vienne Condrieu Agglomération
Direction Transports et Mobilité

☎ 04 74 78 32 10

www.vienne-condrieu-agglomeration.fr

JOURNEES JEUX



à la salle des fêtes des HAIES
de 10h à 18h

Vendredi 30 septembre 2022 (gratuit)

Vendredi 25 novembre 2022

Vendredi 6 janvier 2023

Vendredi 3 mars 2023

Vendredi 31 mars 2023 (veillée)

Vendredi 12 mai 2023

Vendredi 2 juin 2023

Nous recherchons
des BENEVOLES
pour quelques
heures, faites-vous
connaître en mairie !

Venez jouer et découvrir pour ces journées tous les jeux proposés par le
ludomobile

Ouvert à tous les habitants de 0 à 99 ans !
du territoire de Vienne Condrieu Agglomération

Venez nombreux, en famille ou entre amis, avec votre école, votre nounou...
mais surtout avec votre envie de découverte et votre âme d'enfant !!

Plus d'info :

Tél : 07 86 62 36 18

Mail : ludomobilemjcvienna@gmail.com

www.ludothequemjcvienna.fr



En partenariat avec :



MUSIQUE AUX HAIES !

ORCHESTRE JUNIOR
DES ENFANTS DE L'OZON

HARMONIE DE L'OZON

VENDREDI 9 JUIN

19H00 - REPAS PARTAGE

20H30 - CONCERT

LES HAIES

Préau de la salle Polyvalente



Spectacle gratuit, offert par Culture Les Haies et l'Harmonie des Enfants de l'Ozon



ASQV FOOT

FETE DU FOOT

10 JUIN - LE FAUTRE

17H

Rencontre football loisirs
(enfants et adultes)

19H

Apéritif
Repas dansant (paella,
fromage et dessert)

**14 € adulte
10 € moins
de 12 ans**

*Réservation recommandée par SMS au 06 87 13 71 19
(nom de famille + nombre de repas)*

Animation à la bibliothèque

Lecture
Kamishibai

Histoires
et
contes



Vendredi 16 juin à 17h

Les bénévoles de la bibliothèque vous proposent de venir écouter une histoire racontée en kamishibai, petit théâtre japonais de tradition ancestrale.

Venez découvrir avec vos enfants cette façon de raconter ! **Animation gratuite.**

Lecture offerte par les élèves de CM.

Retrouvez toute l'actu sur notre page facebook : @bibliothequedeshaies

LES HAIES

Fête de la musique

**Avec le groupe local
MusicWay !**

SCENE OUVERTE :

**Nous vous invitons à venir
exprimer vos talents pour
ceux qui le veulent,
sur le parvis de la Mairie
en amenant vos instruments.
Chanteurs et musiciens
seront les bienvenus !**



**Une buvette sera également de la partie pour vous rafraîchir.
Au plaisir de vous voir et de vous entendre !**

**VENDREDI 23 JUIN
2023**

DÈS 19H

PLACE DE LA MAIRIE



LES HAIES
Mercredi 28 juin,
à la tombée de la nuit,
dans la cour d'école

Projections en plein air à la tombée de la nuit (vers 21h30).

En cas d'intempéries, la projection se déroulera à l'abri.

Gratuit pour toute la famille.

Ciné été vous est offert par Vienne Condrieu Agglomération, et l'ensemble des communes participantes.

Buvette

PHILIPPE LACHEAU ÉLODIE FONTAN JULIEN ARRUTI TAREK BOUDALI NATHALIE BAYE DIDIER BOURDON GÉRARD JUGNOT ARIELLE DOMBASLE



Vienne Condrieu Agglomération

ASSOCIATIONS



LES HAIES Vendredi 30 Juin 2023 **KERMESSE**

KERMESSE A partir de 17h00

Jeux gratuits
pour les
enfants !!



REPAS sur place à partir de 19h30

Réservation des repas jusqu'au 23 juin

Menu à 13 €

Rougail saucisse/ Paella
Rigotte
Fruit

BUVETTE



Sou des écoles des Haies



**Bon de
Commande**

Vente au profit
du Sou des Ecoles
Des Haies

NOM Prénom :



Plat	Nb repas	
	Sur place	A emporter
Rougail Saucisse
Paella
NB TOTAL REPAS €

A déposer **jusqu'au 23 juin** dans la boîte aux lettres du Sou (à l'école)
Règlement par chèque à la commande à l'ordre du Sou des Ecoles des Haies



ZAZOU UN JOUR... ZAZOU TOUJOURS !

**Un pique-nique des Zazous d'hier et d'aujourd'hui
est programmé :**

samedi 5 août à midi.

C'est donc une semaine avant la vogue
et juste avant la tournée des brioches.

L'idée est de se réunir et d'apporter son pique-nique
et quelques boissons.

Faites circuler l'info !

PS : le lieu sera à confirmer

Journée réservée aux nouveaux et anciens ZAZOUS et leur famille.

Venez avec vos photos d'époque pour ceux qui en ont !

Un groupe WhatsApp a été créé pour l'occasion.

Contact : David 06.66.06.40.61





Du côté de l'école...

FORMATION COMPOST A DESTINATION DES ELUS

Vendredi 12 mai, Quentin Merleau, maître composteur de Vienne Condrieu Agglomération a invité les élus du territoire à visiter le composteur de l'école des Haies.

Mis en place par l'Agglo il y a un an, avec le soutien de la mairie, la cantine et l'action des enfants du CE1 au CM2 et leurs enseignantes, ce composteur s'inscrit dans une volonté de réduire les déchets alimentaires de la cantine et les valoriser en une ressource riche pour le sol du jardin pédagogique de l'école : le compost.

La dizaine d'élus présents a pu découvrir le site, s'informer sur le dispositif et pourquoi pas reproduire le projet dans leur commune.

La vingtaine d'enfants, répartis en 3 groupes, a répondu aux 3 questions principales :

1 - A QUOI SERT LE COMPOST ?

- ◆ Réduire les déchets des poubelles, en diminuant les déchets à incinérer et donc en diminuant la pollution.
- ◆ Faire du terreau pour le jardin
- ◆ C'est utile pour la chaîne alimentaire

2 - QUELLE EST LA RECETTE DU COMPOST ?

- ◆ Incorporer :
- ◆ 1 part de déchets verts (déchets organiques biodégradables comme les épluchures, coquilles d'oeuf, café, thé...)
- ◆ 1/2 part de déchets bruns (broyat comme les brindilles, feuilles mortes...)
- ◆ de l'air (il faut de l'oxygène pour permettre aux bactéries et petites bêtes de vivre et de décomposer les matières organiques)
- ◆ Brasser chaque semaine.
- ◆ Le compost est prêt au bout de 8 à 10 mois et peut alors être utilisé dans le jardin pour nourrir le sol.

3 - QUI FABRIQUE LE COMPOST ?

C'est l'action de nombreux micro organismes, insectes, bactéries, champignons, vers qui décomposent la matière et la transforment en terreau.

?? La 1ère question posée par un élu a été : "Comment peut on faire un compost sur le goudron de la cour ?"

☞ Quentin a expliqué que l'on peut très bien installer un composteur avec un fond sur du bitume en mettant une couche de broyat au fond pour éponger les liquides. Même sans la terre à proximité, les bactéries et champignons nécessaires au processus colonisent très vite car ils sont présents sur les épluchures dès le début. De plus les vers sont attirés vers la matière en décomposition et peuvent venir seuls depuis un massif de terre proche.

Quentin reviendra début juin pour récolter le terreau mature. Ainsi les enfants pourront l'ajouter aux carrés potagers de leur jardin dans la cour de l'école.

Grâce à ce projet :

- Moins d'ordures ménagères incinérées
- Moins de camions de collecte d'ordure sur les routes
- Un compost circuit court pour les carrés potagers de l'école
- Un super projet collectif, écoresponsable et plein de sens !

Bravo à toutes les parties prenantes !





Du côté de l'école...

L'école des HAIES 2 fois à JAZZ A VIENNE en juin !!



CREATION JEUNE PUBLIC

Chaque été, Jazz à Vienne ouvre le festival avec un spectacle à destination des enfants de la région. Ce sont 8 000 enfants des classes primaires des 30 communes qui envahissent chaque année les gradins du Théâtre Antique pour un moment riche en émotions et en musique.

Pour cette 42e édition, Marion Rampal relève le défi en articulant avec finesse le répertoire de son dernier album en date, *Tissé*, avec la trame de son spectacle pour enfant *L'île aux chants mêlés*.

Le spectacle, réservé aux scolaires, se déroulera les 26 et 27 juin 2023 sur la scène du Théâtre Antique !

Les élèves de l'école des Haies profiteront du spectacle offert le 26 juin au matin !

Ouvert à tous

Invitation

La Fédération nationale des Cmr et le festival Jazz à Vienne sont heureux de vous inviter au concert de restitution des élèves qui se tiendra :

Le vendredi 30 juin 2023

À 12h30, Scène Cybèle

Jardin de Cybèle – 38 200 Vienne

Durée du concert : 1 heure.

Dans le cadre d'impulse ! des élèves des écoles de Longes, Les Haies, Chuyer, Pavezin, Pélussin, et Saint-Pierre-de-Boëuf ont réalisé un travail de création musicale autour de l'univers artistique du trio Super 4x4.

Accompagnés par leur enseignant et leur musicien intervenant Cmr, ils interpréteront plusieurs chants de leur composition, sur scène, avec les artistes de Super 4x4.

impulse !

créations musicales - LesCmr

JAZZ à VIENNE

LesCmr

"La musique à la portée de tous"

La recette au fil des saisons....

TIRAMISU AUX FRAISES

Ingrédients :

Pour le tiramisu :

- 250g de fraises
- 3 œufs (blancs et jaunes séparés)
- 70g de sucre
- 250g de mascarpone
- 1 citron
- 1 paquet de biscuits cuillère

Pour le sirop :

- 250 gr de sucre en poudre
- 30 cl d'eau
- 1 cuillère à soupe d'Amaretto ou Rhum (optionnel)
- Quelques feuilles de basilic ou menthe pour décorer



Préparation :

- Dans une petite casserole, faire un sirop avec l'eau et le sucre en portant le mélange à ébullition.
- Laissez réduire jusqu'à ce que le mélange devienne sirupeux.
- Ajoutez l'Amaretto ou le Rhum si vous le souhaitez.
- Battre les 3 jaunes d'œufs avec le sucre jusqu'à ce que le mélange blanchisse.
- Ajoutez le mascarpone, jusqu'à ce qu'à obtenir une préparation homogène. Incorporez le zeste de citron.
- Battre les 3 blancs en neige et mélanger les deux préparations délicatement à l'aide d'une maryse.
- Dans chaque verrine, disposer 1.5 biscuits à la cuillère préalablement trempé dans le sirop.
- Parsemez de quelques fraises coupées, recouvrir de 2 cuillères à soupe de votre préparation au mascarpone, disposez un autre biscuit trempé, quelques fraises fraîches coupées et tapisser à nouveau de mélange au mascarpone.
- Filmer et laisser au frais au moins 2 heures.
- Au moment de servir, décorez avec du sucre glace, quelques fraises et des feuilles de basilic ou de menthe.

Vous aussi faites-nous partager vos recettes de saison en les transmettant à la mairie : mairie@leshaies.fr